

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 28 février 2023

fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; Mme Véronique ANDRE ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU

Présent par procuration : M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

5 – ONF : Programme d'actions 2023 et devis travaux sylvicoles

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le programme d'actions ONF pour l'année 2023 concernant les parcelles 5 b et 9 u, pour des travaux sylvicoles d'un montant total de 3 770.00 € HT et le devis afférent N° DEC 23-862506-00513474/13807 d'un montant de 3 753.48 € HT soit 4 128.83 € TTC.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, moins 2 abstentions et 1 contre, décide d'accepter le programme d'actions ONF pour l'année 2023 concernant les parcelles 5 b et 9 u et le devis afférent N° DEC 23-862506-00513474/13807 d'un montant de 3 753.48 € HT soit 4 128.83 € TTC et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 février 2023

Le Maire, Guy HOCHARD